

DEPARTEMENT DU GARD – COMMUNE DE BOUILLARGUES

AVIS DE CONCESSION

Concession de Services pour la gestion d'une fourrière véhicules

I. POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de Bouillargues
Hôtel de Ville
BP 4 Parc Municipal
30 230 Bouillargues
Tel standard : 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
E-mail : marchespublics@bouillargues.fr

II. OBJET DU MARCHÉ

II.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Concession de Services pour la gestion d'une fourrière véhicules

Référence : 202130047001

II.2) Classification CPV

Objet principal : 50118110

II.3) Allotissement

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

II.4) Lieux d'exécution

Commune de Bouillargues - 30 230
Code NUTS : FRJ12

II.5) Durée du marché

La concession de services est établie pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2021.

II.6) Quantités-Etendue globale

La présent avis pour objet de déléguer la gestion d'une fourrière de véhicules terrestres sur la totalité du territoire de la Commune de Bouillargues.

Le Déléataire a pour mission l'exploitation et la gestion de la fourrière véhicules sur la commune de Bouillargues dans les conditions définies au contrat de concession de service public et au cahier des charges.

Ce service comprend l'enlèvement, le remorquage, le gardiennage, la gestion administrative, la restitution à leurs propriétaires, la remise pour aliénation au service des domaines des véhicules mis en fourrière.

La consistance précise de l'étendue des prestations à réaliser est décrite dans le cahier des charges.

III. PROCÉDURE

III.1) Type de procédure

Le contrat de concession est passé en application des articles R.3126-1 et suivants du code de la commande publique.

III.2) Conditions de participation

Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation

III.3) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (cf. Règlement de la Consultation) :

Critères	Pondération
1 - Prix	50 %
2 - Valeur technique	50 %

III.4) Validité des offres

120 jours

IV- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

V.MODALITES DE TRANSMISSION ET DE RECEPTION DES OFFRES

La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, il est précisé que l'heure limite indiquée correspond à la date de réception du dernier octet de l'enveloppe sur la plate-forme de dématérialisation. Les plis réceptionnés à partir de 12:30:01 seront jugés hors délai et ne seront pas pris en compte dans l'analyse.

VI. RENSEIGNEMENTS

Renseignements administratifs

Mairie de Bouillargues
Parc municipal
30 230 BOUILLARGUES
Mme KHAZROUN Nadia
04 66 20 67 37
nadia.khazroun@bouillargues.fr

VII – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Nîmes
16, avenue Feuchères CS88010
30941 NIMES CEDEX 09

Tél. : 04 66 27 37 00

Courriel : greffe.ta-nîmes@juradm.fr

Voies de recours : Voir les articles L551-1 et suivants du code de justice administrative

VIII. Date limite de remise des offres : Mercredi 14 avril 2021 avant 12 heures

IX. Date d'envoi du présent avis : 17/03/2021